

Siège : Zone Artisanale Secteur A2- 13 Allée des Imprimeurs - 06700 SAINT LAURENT DU VAR

Secrétariat : 150 Av. Henri Lantelme 06700 SAINT LAURENT DU VAR

TEL : 04 93 14 02 20

FAX: 04 93 14 91 51

E-Mail : cfpcotedazur@gmail.com

Habilitation Electrique – maintien des compétences

Opération d'ordre non électrique et consignation sur VE

Indices BOL et BCL

PROGRAMME

Durée de la formation : 7 h 00	Date :	Lieu : St Laurent du Var
<u>Intervenants</u> : Technicien ou Ingénieur	Nombre de stagiaires : 8 mini / 12 maxi	Coût du stage : 450.00 € TT

Personnes concernées : Exécutants et encadrants réalisant des consignations sur véhicules afin de réaliser des travaux d'ordre non électrique (peinture, tôlerie, mécanique...)

Pré-requis : Avoir suivi la formation préparant à l'habilitation électrique des indices visés.

PROGRAMME

Objectifs de la formation

- Appliquer les procédures de sécurité lors de travaux d'ordre non électrique sur un véhicule hybride, électrique.
- Organiser et/ou réaliser des travaux, des interventions ou des essais d'ordre non électrique sur un véhicule électrique dans le respect de la norme NF C18-550.
- Réaliser des consignation / déconsignation pour des travaux sur véhicule électrique. Exploiter ou rédiger les documents applicables dans le cadre des travaux, interventions ou essais.

Contenu de la formation

LA TECHNOLOGIE

- Le risque électrique
- Les textes réglementaires de la norme NF C18-550
- Les mesures de prévention
- Les zones d'environnement
- Les niveaux d'habilitation
- Les différents travaux sur véhicules électriques
- Les équipements de protection collective et individuelle
- Les documents applicables
- Les prescriptions d'exécution des travaux
- Le rôle des acteurs
- Les fonctions du matériel électrique
- La conduite à tenir en cas d'accident
- La conduite à tenir en cas d'incendie
- Les limites du chargé de consignation
- Les opérations de consignation

LES APPLICATIONS PRATIQUES

- Exercices pratiques sur véhicule électrique

METHODES PEDAGOGIQUES

- Alternance d'exposés, de présentations de matériel de sécurité

EVALUATION ET SUIVI PEDAGOGIQUE

- Evaluation continue par mise en situation selon la norme NF C18-550.
- Renouvellement de l'habilitation électrique pour une durée de 3 ans.
- Questionnaire de satisfaction remis aux stagiaires

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Cours sur power point
- Vidéoprojecteur, paperboard
- Véhicule électrique, Moyens de balisage
- Equipement de protection individuelle

SANCTION

Attestation de fin de formation

***Prise en charge possible par le FAF CEA (dossier Artisan) ou OPCO MOBILITES (dossier Salarié)**

Frais de participation : 50 €

Frais administratif : Gratuit (Entreprise adhérente à la F.F.A) ou 50 € (Entreprise non adhérente à la F.F.A)